



# FÉDÉRATION UNSA SPECTACLE ET COMMUNICATION

## COMMUNIQUÉ

### **LA FÉDÉRATION UNSA SPECTACLE ET COMMUNICATION APPELLE À LA PROTECTION DES SALARIÉS SUITE À LA DÉCISION DE L'ARCOM DE NE PAS RENOUELER LA FRÉQUENCE TNT DE C8.**

La Fédération UNSA Spectacle et Communication souhaite exprimer sa profonde préoccupation quant aux conséquences de **la décision de l'Arcom de ne pas renouveler la fréquence TNT de la chaîne C8**, appartenant au **groupe Canal+**. Cette décision, bien qu'attendue par certains, marque un tournant significatif dans le paysage audiovisuel français.

Nous tenons à souligner la grande part de responsabilité de la direction du groupe Canal+ qui, malgré les avertissements et sanctions antérieures de l'Arcom, n'a pas encadré les dérives éditoriales. Nous regrettons que des mesures telles que la diffusion en différé n'aient pas été mises en place plus tôt.

Notre priorité est désormais l'avenir des salariés de C8. Nous demandons à la direction de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver l'emploi et le respect des droits des travailleurs touchés par cette décision. Nous appelons également à une communication claire et transparente concernant les contrats en cours, notamment celui liant le groupe à H2O Productions, et les implications économiques éventuelles.

La Fédération UNSA Spectacle et Communication et le syndicat **+Libres, premier syndicat autonome du groupe Canal+** resteront vigilants face aux évolutions de cette situation et aux solutions qui seront proposées. Nous nous engageons à soutenir les salariés et à défendre leurs intérêts tout au long de cette période d'incertitude.

Dans son communiqué du 25 juillet 2024, le syndicat +Libres a réagi à cette décision. Nous vous invitons à le consulter pour plus de détails.

Paris le 31 juillet 2024